L'éducation à la citoyenneté

Groupe de travail « Education à la citoyenneté », Auteur : Martin Pryde

Le Plan d'études cadre contient plusieurs points forts, que tou·te·s les participant·e·s à la Conférence Transition Gymnase – Université CTGU V recommandent sans réserve de mettre en œuvre. Il s'agit notamment de la définition du concept d'« éducation à la citoyenneté » du Conseil de l'Europe, la compréhension globale de la politique dans ses trois dimensions (policy, polity, politics) – intégrées dans le PEC – et le consensus de Beutelsbach. Nous soutenons également sans réserve les propositions des historien·ne·s visant à clarifier les compétences. L'encouragement de la capacité d'analyse, de jugement et d'action constitue un élément central de l'éducation à la citoyenneté EC. L'éducation à la démocratie et à la valorisation de celle-ci, de l'Etat de droit et des droits humains (formation des valeurs) sert de cadre général. Ces compétences sont liées à d'autres disciplines et soulignent le caractère transversal de l'éducation à la citoyenneté.

La discussion a montré que le domaine fondamental et les thèmes transversaux ne doivent pas être compris comme opposés. Des disciplines fondamentales bien structurées, qui réorientent les compétences en lien avec les thèmes transversaux et s'appuient sur des bases solides fournies par l'enseignement de l'histoire, constituent la base de l'acquisition des compétences associées à l'éducation à la citoyenneté. De nombreuses écoles proposent d'ores et déjà de multiples offres pour traiter des thèmes politiques. Ces formes de culture présentes dans les établissements doivent être préservées et exploitées pour permettre le travail interdisciplinaire et pour continuer de renforcer l'éducation à la citoyenneté, plutôt que d'être supprimées dans le cadre d'un processus top-down. Les échanges ont également montré que de nombreux thèmes transversaux se recoupent (numérique, éducation au développement durable, éducation à la citoyenneté). Il est donc possible de les envisager ensemble, à côté de l'enseignement des disciplines fondamentales, au lieu de les opposer dans une compétition pour des ressources limitées. De plus, les contenus de l'EC ne doivent pas simplement être relégués dans le domaine des options, car tou·te·s les élèves doivent acquérir les compétences correspondantes. Enfin, les participant·e·s ont plébiscité le principe de l'enseignant·e disciplinaire, stipulé par le RRM.

Polity – dimension structurelle

Décrit le cadre institutionnel et juridique dans lequel se déroule la vie politique, c'est-à-dire les principes, les droits fondamentaux, la Constitution, les lois et les structures politiques.
Exemple : la démocratie directe avec les initiatives populaires et les référendums est un élément central de la polity en Suisse.

Policy – dimension du contenu

Désigne le niveau du contenu politique, c'est-à-dire les mesures concrètes, les stratégies et les programmes mis en œuvre pour résoudre des problèmes.
Exemple : la Stratégie énergétique 2050 de la Suisse, qui inclut la sortie du nucléaire et le développement des énergies renouvelables, est une policy.

Politics – Dimension processuelle

Englobe les confrontations entre différent·e·s acteur·trice·s au sujet du pouvoir, de l'influence et des décisions, c'est-à-dire les processus et conflits politiques.
Exemple : la votation sur la réforme de l'AVS illustre la politics, car les partis, les associations et les groupes d'intérêts se mobilisent intensément pour obtenir un soutien ou un rejet.

Recommandations

- Des ressources suffisantes pour la discipline fondamentale Histoire ainsi que pour les autres disciplines concernées, car elles transmettent des compétences centrales de l'éducation à la citoyenneté. Les contenus doivent être clairement indiqués dans les plans d'études disciplinaires et être coordonnés entre eux
- L'intégration dans l'enseignement de thèmes actuels comme la gestion de la numérisation, les Fake News et les réseaux sociaux, jusqu'à présent insuffisamment pris en compte
- Une réforme mesurée, qui préserve les forces actuelles du gymnase et précise le nombre d'heures d'enseignement en fonction des compétences visées
- Des modules interdisciplinaires doivent faciliter la collaboration avec d'autres disciplines
- Une orientation claire sur les compétences d'analyse, de jugement et d'action – dans le cadre de l'éducation aux valeurs également
- Adapter la formation des futur·e·s enseignant·e·s aux nouvelles conditions cadres, et proposer des formations continues pour tou·te·s les enseignant·e·s déjà en poste
- Maintien du principe de l'enseignant·e disciplinaire.

Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (2010)

https://rm.coe.int/16803034e4

Thèses du groupe d'experts sur l'éducation à la citoyenneté au degré secondaire II (SEFRI 2019)

https://www.sbfi.admin.ch/dam/sbfi/fr/dokumente/2019/10/politische-bildung.pdf

Mise en œuvre du plan d'études cadre
Education à la citoyenneté – réflexions de base

https://www.vsg-sspes.ch/fileadmin/user_upload/publikationen/Gymnasium_Helveticum/GH-Digital/GH-digital_2025-01_f/GH_2025_01_f_14_Mise_en_oeuvre_du_plan_d_etudes_cadre_Education_a_la_citoyennete_-_reflexions_de_base.pdf

Les trois dimensions de l'éducation à la citoyenneté dans le plan d'études cadre p. 23

https://www.edk.ch/fr/systeme-educatif/infos/plans-detudes?set_language=fr